

OCBM de Charleroi : document préparatoire au point 1.2.2

Réseau TEC : focus sur la desserte de l'aéroport de Charleroi

1. Renforcement de la ligne A

Extrait de la fiche n°21 Plan Wallon d'Investissement :

« Navette directe reliant la gare de Charleroi Sud à BSCA (sans arrêt intermédiaire).

Phase 1 : Augmentation de la fréquence week-end (2 fois/h) et extension des plages horaires de 4h30 à 23h30 et accompagné d'un habillage spécifique des bus articulés pour une meilleure identification du service.

Phase 2 : Augmentation des fréquences toutes les 20 minutes et 365 jours / an accompagné d'un habillage spécifique des bus articulés pour une meilleure identification du service. »

Etat des lieux :

La phase 1 a fait l'objet d'une demande de modification d'offre par l'OTW, à laquelle l'AOT a remis un avis favorable. La mise en service de ces modifications est prévue au 1^{er} septembre 2019.

- ⇒ La plage horaire couverte va de 4h30 à 23h30, avec départs toutes les 1/2h, aux heures '00 et '30.

La phase 2 est actuellement en attente.

- ⇒ La mise en service de la phase 2 est prévue pour le 1^{er} janvier 2020.
- ⇒ Le PWI prévoit l'achat de nouveaux bus articulés avec habillage spécifique pour assurer cette liaison. Les budgets devront néanmoins d'abord être approuvés par le prochain Gouvernement.

Niveaux de service et estimation budgétaire :

	Jusqu'au 31/08/2019	01/09/2019	01/01/2020 (à confirmer)
Constance spatiale	1 seul itinéraire Ligne directe gare de Charleroi – aéroport	1 seul itinéraire Ligne directe gare de Charleroi – aéroport	1 seul itinéraire Ligne directe gare de Charleroi – aéroport
Amplitude horaire	5h25 - 22h25	4h30 – 23h30	4h30 – 23h30
Distribution des passages (fréquence)	2 bus/h	2 bus/h	3 bus/h
Constance temporelle	Horaire différent selon semaine ou WE	Même horaire tous les jours	Même horaire tous les jours
Cadencement	Départs aux heures '25 et '55	Départs aux heures '00 et '30	A définir
Matériel roulant	Bus articulés	Bus articulés avec habillage spécifique	Bus articulés avec habillage spécifique
Nombre de km en charge (année pleine)	284.000 km	352.000 km	469.000 km
Estimation montant du financement (année pleine)	705.000 €	875.000 €	1.170.000 €

2. Nouvelle ligne Fleurus/BSCA/Madeleine/Luttre

Extrait de la fiche n°21 Plan Wallon d'Investissement :

Création d'une nouvelle ligne reliant BSCA aux gares de Fleurus et Luttre, ainsi qu'à l'arrêt de métro Madeleine (navette directe, sans arrêts intermédiaires).

- Fréquence : 3 départs par heure et 365 jours/an.

- Plage horaire : de 6h00 à 22h30 (aligné sur les horaires SNCB des gares de Fleurus ou Luttre).

- Durée de trajet : 45 minutes

Timing : janvier 2020

En cours de discussion : prise en charge par le PWI des aménagements des quais de bus à la gare de Fleurus (1.450.000,00 € prévu initialement) et d'aménagements de voiries entre la gare Fleurus et BSCA (1.250.000,00€).

Etat des lieux :

La gare de Fleurus autant que la liaison est reprise au PWI. Le prochain Gouvernement wallon devra confirmer l'affectation d'un budget pour ce dossier.

Au niveau des travaux d'infrastructures, un premier projet avait été étudié par la SNCB et prévoyait la construction d'un nouveau bâtiment de gare, une passerelle au-dessus des voies, des parkings voitures et le transfert de la gare autobus existante au nord des voies de chemin de fer. Le quai pour la navette vers l'aéroport de Charleroi était intégré dans cette nouvelle gare autobus et jouxtait le quai train. Toutefois, la Ville de Fleurus n'a pas accepté cette proposition.

Un nouveau projet a donc été réétudié par la SNCB ; à savoir ériger un nouveau bâtiment pour voyageurs côté centre-ville et non plus au nord des voies, avec maintien de la gare d'autobus existante. Le quai pour la navette aéroport est, quant à lui, maintenu au nord des voies et mixé au quai train et cela, afin que la navette ne doive franchir à chaque trajet le passage à niveau dont la fermeture à terme a été évoquée par Infrabel (fermeture pour laquelle l'OTW et la ville ont émis un avis négatif tant que la SNCB ne construit pas une liaison avec un pont pour relier la rue de la fonderie et le chemin des bois). Les plans ont intégré la création d'un rondpoint en entrée du futur parking SNCB afin de permettre la mise à quai de la navette bus Fleurus/BSCA/Madeleine/Luttre sans entrer dans le dit-parking. La nouvelle proposition d'aménagement transmise à l'OTW mi-juillet afin de s'assurer de l'accessibilité par ses bus au quai mixte proposé a été validée.

Pour ce qui est de la gare autobus existante (côté centre-ville), il a été demandé à la SNCB que l'implantation de son nouveau bâtiment ne modifie en rien son

fonctionnement. Le projet proposé remplit bien cette condition. Au vu de cet élément, il n'est prévu aucun réaménagement de la gare autobus existante hormis l'ajout de box-vélo pour améliorer l'intermodalité.

Liaison :

La liaison prévue, telle qu'inscrite dans le Plan wallon d'investissements autour des aéroports prévoit le trajet aller/retour suivant : Fleurus SNCB - BSCA - gare multimodale de Jumet Madeleine - Luttre SNCB. Les liaisons vers l'aéropôle et l'amélioration de la mobilité au sein de celui-ci sont à l'étude et se font en collaboration avec BSCA, l'OTW, la Ville de Charleroi et l'aéropôle. Des liaisons directes pourraient par exemple être déployées depuis la gare Madeleine de Jumet. Toutefois, organiser un détour de la ligne de l'aéroport par l'aéropôle n'est pas envisageable, car cela impactera inévitablement le temps de parcours pour se rendre à l'aéroport ou en revenir, dégradant de ce fait l'intérêt de la mise en place de cette ligne.

Niveau de service et estimation budgétaire :

	Dès 2022 (en fonction travaux SNCB)
Constance spatiale	1 seul itinéraire Ligne directe « Fleurus SNCB - BSCA - gare multimodale de Jumet Madeleine - Luttre SNCB »
Amplitude horaire	En fonction de l'horaire SNCB d'une des deux gares
Distribution des passages (fréquence)	3 bus/h
Constance temporelle	Même horaire tous les jours
Cadencement	A définir
Estimation coût d'exploitation (année pleine)	2.710.000 €
Estimation coût achat de bus	1.750.000 €

3. Autres projets

Extrait de la fiche n°21 Plan Wallon d'Investissement :

Renforcement de la ligne 68 : augmentation des fréquences des bus de la ligne 68 reliant les PAE du Plateau Nord à la gare de Charleroi Sud.

Navette Plateau Nord : nécessité de développer des moyens de mobilité alternatifs vu les besoins importants rencontrés en matière de mobilité par toutes les entreprises présentes sur le Plateau Nord (Aéropôle, City Nord, Jumet, etc.). Il s'agit ici d'un projet pilote pour une navette avec ou sans chauffeur, permettant de répondre à des demandes spécifiques du personnel des entreprises situées sur les différents sites, typiquement via une application mobile.

Etat des lieux :

Les deux projets pourraient être combinés. Un masterplan est en cours pour réfléchir à l'évolution du site aéroportuaire. Un rabattement en navette autonome vers les lignes 68 et A, afin de regrouper les rabattements nord et sud de l'aéroport et ainsi d'ouvrir une « porosité contrôlée » entre le Biopark et le BSCA pour permettre aux travailleurs du Biopark d'utiliser la ligne A (et la future liaison Fleurus-Luttre), est en effet une solution envisagée.

Une autre solution envisagée est la création d'une contre-boucle en ligne 68 dans le cas où la navette autonome ne pourrait pas desservir l'aéroport pour des raisons de sécurité (LOCAM).

Niveau de service :

L'amplitude horaire projetée proposerait un service de 4h du matin jusqu'à minuit, afin de cibler le personnel de l'aéroport.